

Note d'orientation du Comité de liaison des institutions ordinales du secteur de la santé relative à la prescription électronique, janvier 2012 (Prescription - Ordonnance - Par voie électronique)

31/01/2012

En janvier 2012, le Comité de liaison des institutions ordinales du secteur de la santé (Clio) a réalisé une note relative à la prescription électronique proposant des grandes orientations souhaitées et préconisées par les ordres des professionnels de la santé pour le développement de la e-Prescription en France. Selon cette note, on entend par e-prescription un service comportant une prescription dématérialisée de médicaments, de dispositifs médicaux, déposée sur une plateforme sécurisée dans une base de données spécialement dévolue à cet effet. Le Clio considère que la prescription électronique « devient incontournable car elle comporte un fort impact positif pour faciliter la sécurité des exercices professionnels et leur qualité tant au titre de chaque professionnel de santé qu'au titre des bénéficiaires en santé publique, pour améliorer la sécurité et la qualité des prescriptions ».

Note d'orientation du Comité de liaison des institutions ordinales du secteur de la santé relative à la prescription électronique